CASERNE
JACQUES VION

RESIDENCE CASERNE VION
17 Allées Charles de Fitte
31300 Toulouse

NOTICE DESCRIPTIVE DES TRAVAUX

RESTAURATION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 104 LOGEMENTS (SAPEURS)

CASERNE
JACQUES VION

Sommaire

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE LA RÉSIDENCE 3
1.1 INFRASTRUCTURE 3
1.2 MURS ET OSSATURES 3
1.3 PLANCHERS 4
1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION 4
1.5 ESCALIERS 4
1.6 CONDUITS DE VENTILATION 4
1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATION 5
1.8 TOITURES - COUVERTURE 5

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS 6
2.1 SOLS ET PLINTHES 6
2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures) 6
2.3 PLAFONDS (sauf peinture, tentures) 7
2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES 7
2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS 7
2.6 MENUISERIES INTÉRIEURES 8
2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS 8
2.8 PEINTURES 9
2.9 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS 9

3 ANNEXES PRIVATIVES 12
3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS, LOCAUX PRIVATIFS (suivant lots) 13
3.2 PARKINGS COUVERTS EN SOUS-SOL 13
3.3 PARKINGS EXTERIEURS 13

4 PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES À L'IMMEUBLE 14
4.1 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE 14
4.2 CIRCULATIONS DU REZ DE CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ETAGE 14
4.3 CIRCULATIONS DES SOUS-SOL 14
4.4 CAGES D'ESCALIERS 15
4.5 LOCAUX COMMUNS 15
4.6 LOCAUX SOCIAUX 16
4.7 LOCAUX TECHNIQUES 16
4.8 CONCIERGERIE 16

5 ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE LA RÉSIDENCE 16
5.1 ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE 17
5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE COLLECTIF 17
5.3 TÉLÉCOMMUNICATIONS 17
5.4 ALIMENTATION EN EAU 17
5.5 ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ 17
5.6 ALIMENTATION EN GAZ 17

CASERNE
JACQUES VION

NOTA

Le Maître de l'ouvrage se réserve le droit de modifier en cours de travaux le présent document :
- Dans le cas où les modifications envisagées n'apporteraient aucune diminution dans la qualité des prestations, ou seraient nécessitées par des contraintes techniques ou imprévues prises en accord avec l'Architecte et le Bureau de Contrôle ou imposées par la protection de l'immeuble au titre des Monuments Historiques.
- Dans le cas de cessation de fabrication de certains matériaux ou du retrait d'agrément du C.S.T.B.

PRESENTATION DU PROGRAMME

La présente notice descriptive concerne la restauration d'un ensemble immobilier de 104 logements au sein de la Caserne Vion.

EXIGENCES PERFORMANCIELLES

- Certification

Sans objet

- Performance énergétique et environnementale

RT « existante » globale

1 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES GÉNÉRALES DE LA RÉSIDENCE

1.1 INFRASTRUCTURE

1.1.1 Fouilles

Bâtiment existant – Sans Objet.

1.1.2 Fondations

Fondations existantes.

1.2 MURS ET OSSATURES

1.2.1 Murs des sous-sols

Murs banchés et maçonnées existants.

1.2.2 Murs de façade - Murs pignons - Murs mitoyens - Murs extérieurs divers (balcon, loggia)

Murs porteurs existants, banchés ou remplissage en maçonnerie.
Conservation des façades existantes et/ou reprises esthétique selon préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France
L'isolation intérieures des murs extérieurs sera traitée selon les préconisations d'un Bureau d'Études.
Parements sur les façades extérieures : Nettoyage des éléments existants.

1.2.3 Murs et poteaux porteurs à l'intérieur des locaux (refends)

Poteaux béton existants localisation suivant plans.

1.2.4 Murs ou cloisons séparatifs

Murs banchés existants et ou Cloison de type SAD.

1.3 PLANCHERS

1.3.1 Plancher sur étage courant

Plancher existant de type Hourdis.

1.3.2 Plancher sous terrasses

Sans objet.

1.3.3 Plancher sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés

Dito article 1.3.1

1.3.4 Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.

Dito article 1.3.1

1.3.5 Dallage rez-de-chaussée

Dallage BA existant sur hérisson ou vide sanitaire, isolant sous dalle épaisseur selon étude thermique.

1.4 CLOISONS DE DISTRIBUTION

1.4.1 Cloisons intérieures

Cloisons 72/48 Placostil® ou Cloisons PPAN 5cm, suivant plans.

1.4.2 Cloisons entre pièces principales et pièces de service

Cloisons 72/48 Placostil® ou Cloisons PPAN 5cm, suivant plans.

1.5 ESCALIERS

1.5.1 Escaliers privatifs

Sans objet.

1.5.2 Escaliers de secours

Escaliers existants en structure béton.

1.6 CONDUITS DE VENTILATION

1.6.1 Conduits de fumées des locaux de l'immeuble

Ventilation naturelle, Localisation suivant plans.

1.6.2 Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble

Système de ventilation mécanique contrôlée collective (VMC) avec entrée d'air frais dans menuiseries extérieures (suivant étude acoustique) et extraction par bouches hygroréglables type B situées dans les pièces humides.

1.6.3 Conduits d'air frais

Sans objet.

1.6.4 Conduits de fumée de la chaufferie

Sans objet.

1.6.5 Ventilation haute de chaufferie

Sans objet.

1.7 CHUTES ET GROSSES CANALISATION

1.7.1 Chutes d'eaux pluviales

Descente en zinc existantes ou à recréer, dimensions et localisation suivant plans.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

Les chutes d'eaux usées et eaux vannes en PVC ou fonte, passage dans gaines techniques prévues à cet effet (ou faux-plafond ou caisson horizontal ou vertical si nécessaire).

1.7.3 Canalisations en sous-sol

Canalisations suspendues au plafond et/ou fixées sur les parois verticales.

1.7.4 Branchements aux égouts

Évacuation sur réseau public pour les eaux usées après cheminement des réseaux enterrés suivant contraintes concessionnaires.

1.8 TOITURES - COUVERTURE

1.8.1 Charpente

Sans objet.

1.8.2 Couverture

Sans objet.

1.8.3 Zinguerie

Descente EP et gouttières pendantes existantes conservées.

1.8.4 Isolation étanchéité

Restauration des étanchéités existante de type bicouche ou asphalte, selon localisation et destination.
Isolant suivant préconisations de l'étude thermique, pour les toitures terrasses.
Finition selon destination : dalles sur plots, ou protection autoprotégé ou lourde par gravillons.

2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS ÉQUIPEMENTS

2.1 SOLS ET PLINTHES

2.1.1 Sols et plinthes des pièces principales (compris placard)

2.1.1.1 Séjour

Fourniture et pose de revêtement de sol LVT de chez Gerflor ou équivalant ou parquet flottant de chez BERRYALLOC ou de marque équivalente.
Classement UPEC selon réglementation.
Plinthes bois à peindre hauteur 70mm.

2.1.1.2 Chambres

Dito 2.1.1.1

2.1.2 Sols et plinthes des pièces secondaires

2.1.2.1 Salle de bains et salles d'eau

Fourniture et pose de revêtement de sol LVT de chez Gerflor ou équivalent.

2.1.2.2 Cuisine

Dito 2.1.1.1

2.1.2.3 WC

Dito 2.1.2.1

2.1.3 Sols et plinthes des entrées et dégagements

Dito 2.1.1.1

2.1.4 Sols des balcons, loggias et terrasses

Loggia des étages : Béton existant nettoyé.

2.2 REVETEMENTS MURAUX (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)

2.2.1 Revêtement muraux des pièces de service

2.2.1.1 Cuisines

Pour les logements livrés avec le mobilier cuisine, suivant grille des prestations :
Faïence, minimum sur 60 cm au-dessus du plan de travail sur tout le linéaire des meubles cuisine y compris sur les retours le cas échéant. Compris baguette d'arrêt faïence avec plat en PVC blanc.

2.2.1.2 Salles de bains et salles d'eau

Faïence sur une hauteur de 1,80m minimum du sol fini sur les 3 côtés (suivant plan de la périphérie de la baignoire et le tablier ou sur les trois côtés des douches).
Compris baguette d'arrêt faïence avec plat en PVC blanc.

2.2.1.3 Façade de baignoire

Faïencée avec un carreau amovible ou panneau hydrofuge, permettant l'accès à la robinetterie suivant plans.

2.2.2 Revêtement muraux des autres pièces

Sans objet.

2.3 PLAFONDS (sauf peinture, tentures)

2.3.1 Plafonds des pièces intérieures

Faux plafond, soffite et encoffrement des réseaux, en plaque de plâtre.

2.3.2 Plafonds des séchoirs à l'air libre

Sans objet.

2.3.3 Plafonds des loggias

En sous face, béton lisse brut ou peint selon préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

2.3.4 Sous face des balcons

Sans objet.

2.4 MENUISERIES EXTÉRIEURES

2.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales

Menuiseries en aluminium suivant localisation plans, constituées de vantaux ouvrants à la française et/ou coulissants et/ou châssis fixes selon plans.
Double vitrage satisfaisant les études thermiques.
Teinte suivant dossier de permis de construire et selon préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

Portes en bois vitrées conservées et restaurées selon préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France, localisation accès loggia suivant plans.

2.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de services

Menuiseries en aluminium suivant localisation plans, constituées de vantaux ouvrants à la française et/ou coulissants et/ou châssis fixes selon plans.
Double vitrage satisfaisant les études thermiques.
Teinte suivant dossier de permis de construire et selon préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.

2.5 FERMETURES EXTÉRIEURES ET OCCULTATIONS

2.5.1 Volets roulants des pièces principales

Volets roulants en aluminium intégrés au-dessus des menuiseries ou stores intérieurs selon plans, manœuvres à commande manuelle ou électrique.
Pas d'occultation pour les SDE – SBD – WC – cellier.

2.6 MENUISERIES INTÉRIEURES

2.6.1 Équipements des placards

Aménagements à demeure réalisés en panneaux mélaminés blanc ou bois d'épaisseur de 10 mm, coulissantes ou pivotantes selon position et largeur.

Aménagement des placards :
Fourniture et pose d'aménagements de placard 1/3 colonnes étagères et 2/3 penderie, en panneaux mélaminé blanc (dessus ; dessous ; tous les chants, parois latérales), épaisseur 19mm :
- Pose des étagères sur éléments supports PVC blanc.
- Barres de penderies ton inox sur étrier ton inox.
- Compris toutes sujétions de fabrication et de pose.

Placards de largeur supérieure à 90cm (suivant plans) :
* Etagère filante à 1,70m du sol fini
* Séparatif vertical 2/3 - 1/3
* Tringle sur la partie 2/3
* Etagères sur la partie 1/3

Placards de l'entrée suivant plan et inférieur à 90 cm de large (suivant plans) :
* Etagère filante à 1,70m du sol fini
* Tringle

2.6.2 Portes intérieures

Portes intérieures de distribution isoplanes à âme alvéolaire de 40 mm, finition lisse laquée d'usine ou équivalent.
Quincaillerie sur plaque de la gamme FLEX de chez Vachette Assa Abloy, modèle béquille double sur plaque 195 mm ou marque équivalente.

2.6.3 Portes palières

Porte palière à âme pleine isolante à parement bois à peindre, de type Fiber de chez Malerba ou équivalent, huisserie métallique ou bois et joint d'étanchéité à l'air, équipée d'une serrure de sûreté 3 points avec canon sur organigramme A2P*, garniture deux faces sur plaque de chez Vachette Assa Abloy ou marque équivalente, système anti-dégondage et seuil métallique.

2.6.4 Escaliers privatifs des duplex

Sans objet.

2.7 SERRURERIE ET GARDE-CORPS

2.7.1 Garde-corps et barres d'appuis

Garde-corps existant nettoyés.

2.7.2 Grilles de protection des baies

Sans objet.

2.7.3 Ouvrages divers

Sans objet.

2.8 PEINTURES

2.8.1 Peintures extérieures et vernis

2.8.1.1 Peinture sur menuiseries

Menuiseries métalliques : sans objet.
Menuiseries bois : brossage, révision et 2 couches de peinture.

2.8.1.2 Peinture sur fermetures et protection

Sans objet.

2.8.1.3 Sur serrurerie

Sans objet.

2.8.2 Peintures intérieures

2.8.2.1 Sur murs des logements

Application de deux couches de peinture acrylique à faible teneur en COV.
Finition : de type B au sens du DTU 59.1.
Aspect : satinée velours suivant localisation.
Couleur : Blanche dans tout le logement, un mur de couleur dans le séjour.

2.8.2.2 Sur plafonds des logements

Application de deux couches de peinture acrylique à faible teneur en COV Teneur en COV 1g/l suivant la norme n°2004/42/CE.

2.8.2.3 Sur canalisations, tuyauteries, chutes, élément de chauffage et divers

Sur toutes les canalisations apparentes : peinture acrylique, aspect satiné.

2.8.3 Papiers peints

Sans objet.

2.8.4 Tentures

Sans objet.

2.9 ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

2.9.1 Équipements cuisine des logements

2.9.1.1 Équipements cuisine des logements (suivant plans de vente)

<u>Aménagement bas :</u>

- Evier en résine 1 cuve + égouttoir suivant plans et un robinet mitigeur bec haut,
- Un meuble sous évier avec 1 ou 2 portes suivant plans,
- Un meuble bas four sous plaque de cuisson suivant plans, (électroménager non fourni).
- Plan de travail stratifié de 65 cm de profondeur sur emprise cuisine suivant plans, longueur suivant plans.
- Emplacement libre pour réfrigérateur suivant plans (électroménager non fourni).
- Emplacement libre sous plan de travail pour machine à laver suivant

plans (électroménager non fourni).

Aménagement haut :

- Un meuble haut réduit sur une hotte à recyclage avec éclairage,
- Un meuble haut réduit sur niche four micro-ondes, (électroménager non fourni).
- Un ou deux meuble(s) haut(s) 60cm de rangement suivant plans.

Equipement électroménager (offert) :

- Plaque de cuisson vitrocéramique 4 ou 2 feux suivant plan
- Hotte aspirante électrique et à filtre à charbon.

2.9.2 Équipements sanitaires et plomberie

2.9.2.1 Distribution d'eau froide

Compteur d'eau général.
Distribution en PVC pression.
Robinet d'arrêt général pour chaque logement.
La pose de manchette sera prévue dans les gaines techniques.
Mise en place ultérieure de compteurs divisionnaires individuels dans placards AEP par le concessionnaire ou le syndic suivant RCP.

2.9.2.2 Distribution Eau Chaude collective et comptage

Sans objet.

2.9.2.3 Production d'ECS individuelle

Production d'eau chaude assurée par un chauffe-eau électrique individuel de marque ATLANTIC ou équivalent, capacité suivant préconisations de l'étude thermique.

2.9.2.4 Évacuations

Ecoulements PVC de diamètre conforme aux normes, raccordements des appareils sanitaires au réseau général.

2.9.2.5 Distribution de gaz

Sans objet.

2.9.2.6 Branchements en attente

Attentes spécifiques pour le raccordement LV et LL sous évier (sauf si LL implanté dans SDB/SDE ou cellier) comprenant :
- robinets d'arrêt métal chromé équipés de bouchons sur l'eau froide.
- attentes spécifiques équipées de bouchons avec siphon PVC sur l'évacuation.

2.9.2.7 Appareils sanitaires

Baignoire : en acier émaillé, de longueur 1.70 m et de largeur de 0,70 m selon plans, de marque ROCA ou similaire. Classement NF IC/A ou E4/1 A3 U3 estampillées NF. Bonde avec vidage automatique, robinet mitigeur bain-douche de chez Porcher gamme Ulysse D0796AA – Classement E3/1 C2 A2 U3 ou équivalent avec support de douchette 3 jets.

Bac à douche : receveur de douche en céramique blanche de marque Sanindusa ou en résine blanche, marque équivalente suivant plans de vente. Robinet mitigeur de douche mural de marque Porcher gamme Ulysse D0794AA – Classement E1 C2 A3 U3 ou équivalent avec barre de douche et douchette 3 jets.

Meuble vasque deux ou quatre portes : équipé de robinet mitigeur marque Porcher gamme Ulysse D0790AA - Classement E00 CH3 A3 U3 ou équivalent ; d'un miroir et d'un système éclairage mural. Simple ou double vasque dimensions entre 60cm et 120cm suivant plans de vente.

WC : cuvette et réservoir en porcelaine blanche, série Aveiro de marque Sanindusa ou équivalent, à mécanisme silencieux, avec bouton poussoir 3L et 6L pour chasse d'eau et abattant double rigide blanc.

2.9.3 Équipements électriques

2.9.3.1 Type d'installation

Installation conforme aux normes (NF C 15-100).
Réseau de distribution encastré dans les cloisons, conforme à la norme NF C 15-100.
Nature du courant fourni : suivant calcul de puissance par l'électricien et par type de logement.

2.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant prescriptions ENEDIS et calcul de l'Etude Thermique par type de logement.

2.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Appareillage encastré blanc de marque SCHNEIDER gamme Ovalis ou qualité équivalente conforme à la Norme NF C 15-100.

2.9.3.4 Sonnerie de porte palière

Sans objet.

2.9.3.5 Autres équipements

Fourniture de détecteur autonome de fumée (DAAF) - garantie 10 ans + pile lithium, conforme à la norme européenne NF EN-14604.

2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations

Sans objet.

2.9.4.1 Production individuelle de chauffage

Chauffage électrique des logements de type à émission directe par convecteurs homologués CE et NF.
L'ensemble sera conforme aux réglementations minima en vigueur suivant préconisations de l'étude thermique

2.9.4.2 Températures garantie

Salles de bains et salles d'eau : 20°C. Autres pièces 19°C.

2.9.4.3 Distribution de chauffage

Sans objet.

2.9.4.4 Appareils d'émission de chaleur

Radiateurs électriques par panneaux rayonnants de marque ATLANTIC type ABELIA, CA=0.14 ou équivalent.
La salle de bain sera chauffée via un émetteur de type sèche serviette de type ATLANTIC 2012 marquage NF électricité Performance 2 étoiles, ou équivalent, équipées d'un thermostat électronique (Coefficient d'aptitude = 0.14) et 6 ordres programmables fil pilote selon étude thermique.
L'ensemble sera conforme aux réglementations minima en vigueur.

Installation conforme aux normes en vigueur.

2.9.4.5 Appareils d'émission de chaleur

Thermostat d'ambiance à programmation placé dans une pièce neutre et radiateurs muraux dans les pièces concernés.

2.9.4.6 Conduit de fumée

Sans objet.

2.9.4.7 Conduits et prises de ventilation

VMC hygroréglable de type B. VMC HYGRO ATLANTIC 14.5/17-2279 pour le système Hygro B.
Situées dans les pièces humides (cuisine, salle de bains, salle d'eau et WC).

2.9.4.8 Conduits et prises d'air frais

Arrivée d'air frais par bouches de ventilation de type hygroréglable de marque ATLANTIC, référence EH, de débit 5/45 m3/h ou techniquement équivalent.

2.9.4.9 Ventilateur de plafond

Ventilateur de plafond avec éclairage intégré LED, commande via télécommande. Localisation dans toutes les chambres.

2.9.5 Équipement intérieur des placards et pièces de rangement

2.9.5.1 Placards

Dito 2.6.1

2.9.5.2 Pièces de rangement

Sans objet (aucun équipement)

2.9.6 Équipements de télécommunication

2.9.6.1 Radio T.V

1 prise RJ45 Grade 3 TV dans le séjour,
1 prise RJ45 Grade 3 TV dans la chambre principale suivant plans.

2.9.6.2 Téléphone

Nombre de prises conforme à la norme NF C 15-100.
Téléphone : Dans chaque logement, alimentation depuis le sous-répartiteur, prise dans séjour et les chambres suivant norme NF C 15-100.

2.9.6.3 Commande d'ouverture des accès de la résidence

Système GSM de type Intratone ou équivalent sans combiné dans le logement.
Ouverture des accès à la résidence depuis son téléphone mobile.
Fourniture de badges Vigik l'ouverture, 2 pour les T1, 2 pour les T2, 3 pour les T3, 4 pour les T4, 5 pour les T5.

2.9.6.4 Fibre Optique

Pré-équipement des logements et passage des fourreaux entre gaine technique des parties communes et logements. Desserte conforme à la NFC-15-100.

3 ANNEXES PRIVATIVES

3.1 CAVES, CELLIERS, GRENIERS, LOCAUX PRIVATIFS (suivant lots)

3.1.1 Murs ou cloisons

Brut plein existant, nettoyé, et / ou moucharabieh, suivant plans.

3.1.2 Plafonds

Brut existant.

3.1.3 Sols

Brut existant.

3.1.4 Portes d'accès

Porte métallique ou bois, fermeture sur canon organigramme.

3.1.5 Ventilation naturelle et mécanique

Sans objet.

3.1.6 Equipement électrique

Révision des installations existantes.

3.2 PARKINGS COUVERTS EN SOUS-SOL

3.2.1 Murs ou cloisons

Ouvrage existant en béton et maçonnerie.

3.2.2 Plafonds

Béton brut existant.

3.2.3 Sols

Béton brut existant.

3.2.4 Portes d'accès véhicules

Porte basculante, ouverture par télécommande.

3.2.5 Ventilation naturelle et mécanique

Sans objet.

3.2.6 Equipement électrique

Révision des installations existantes

3.2.7 Equipement divers

Sans objet.

3.3 PARKINGS EXTERIEURS

Sans objet.

4 PARTIES COMMUNES INTÉRIEURES À L'IMMEUBLE

Les ouvrages existants conservés feront l'objet d'opérations de remise en état, comprenant leur nettoyage, leur révision technique, la reprise ponctuelle des défauts constatés, dans le respect des prescriptions architecturales et patrimoniales.

4.1 HALL D'ENTREE DE L'IMMEUBLE

Existants conservés, faisant l'objet d'un nettoyage, de traitements adaptés selon leur nature (dépoussiérage, lessivage, décapage doux le cas échéant), de reprises localisées des épaufrures, fissurations superficielles ou désordres ponctuels.

4.2 CIRCULATIONS DU REZ DE CHAUSSEE, COULOIRS ET HALLS D'ETAGE

4.2.1 Sols

Restauration du revêtement de sol existant.
Matérialité des sols existants : béton brut, carrelage, travertin, suivant localisation.

4.2.2 Murs

Restauration des murs existants.

4.2.3 Plafonds

Restauration des plafonds existants.

4.2.4 Eléments de décoration

Sans objet.

4.2.5 Chauffage

Sans objet.

4.2.6 Portes

Portes existantes, réglage et nettoyage.

4.2.7 Equipement électrique

Révision des installations existantes.

4.3 CIRCULATIONS DES SOUS-SOL

4.3.1 Sols

Sol béton brut existant.

4.3.2 Murs

Brut existant.

4.3.3 Plafonds

Brut existant.

4.3.4 Portes

Portes métalliques ou bois selon localisation.

4.3.5 Rampes d'accès pour véhicules

Béton brut lissé ou balayé

4.3.6 Equipement électrique

Eclairage LED commandées par minuterie et détecteurs, éclairage de sécurité suivant réglementation en vigueur.
Des chemins de câbles seront positionnés en sous face du plancher haut dans le sous-sol ou une colonne horizontale Enedis sera installée, pour l'installation future d'éventuelles bornes de recharge IRVE pour les véhicules (bornes et câblage non inclus).

4.4 CAGES D'ESCALIERS

4.4.1 Sols des paliers

Dito 4.2.1

4.4.2 Murs

Dito 4.2.2

4.4.3 Plafonds

Dito 4.2.3

4.4.4 Escaliers, marches, contre-marches, limons, plinthes, garde-corps

Dito 4.2.1

4.5 LOCAUX COMMUNS

4.5.1 Abris à vélos, voitures d'enfants

Sans objet.

4.5.2 Buanderie collective

Sans objet.

4.5.3 Séchoir collectif

Sans objet.

4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien

Sans objet.

4.5.5 Locaux sanitaires

Sans objet.

4.6 LOCAUX SOCIAUX

4.6.1 Salle de bricolage

Sans objet.

4.6.2 Salle de jeux et de réunions

Sans objet.

4.7 LOCAUX TECHNIQUES

4.7.1 Local de réception des ordures ménagères

Carrelage 20*20 minimum avec siphon de sol et faïence murale sur 1.5m de hauteur.

4.7.2 Local encombrants

Sans objet.

4.7.3 Chaufferie

Sans objet.

4.7.4 Sous-station de chauffage

Sans objet.

4.7.5 Local des surpresseurs

Sans objet.

4.7.6 Local transformateur EDF

Suivant réglementation ENEDIS.

4.7.7 Local machinerie d'ascenseur

Sans objet.

4.7.8 Local ventilation mécanique

Sans objet.

4.8 CONCIERGERIE

4.8.1 Composition du local

Sans objet.

4.8.2 Equipements divers

Sans objet.

5 ÉQUIPEMENTS GÉNÉRAUX DE LA RÉSIDENCE

5.1 ASCENSEURS ET MONTE-CHARGE

Ascenseurs existants révisés et nettoyés.

5.2 CHAUFFAGE, EAU CHAUDE COLLECTIF

Sans objet.

5.3 TÉLÉCOMMUNICATIONS

Raccordement effectué par Orange, SFR ou tout autre opérateur suivant desserte.

5.3.1 Téléphone ou Fibre

Filerie, barrettes de dérivation et câble jusqu'aux conjoncteurs.

5.3.2 Télévision - FM / SAT

Pré équipement permettant l'installation future d'une antenne.

5.4 ALIMENTATION EN EAU

5.5.1 Comptage généraux

Compteur général existant à l'entrée de la résidence.

5.5.2 Branchements particuliers

Dito 2.9.2.1

5.5 ALIMENTATION EN ÉLECTRICITÉ

5.6.1 Comptages des services généraux

Sans objet.

5.6.2 Colonnes montantes

Colonnes montantes dans les parties communes, porte en bois.

5.6.3 Branchements et comptages particuliers

Compteurs individuels LINKY ; mise en service à la demande de l'abonné dans chacun des logements.

5.6 ALIMENTATION EN GAZ

5.7.1 Colonnes montantes

Sans objet.

5.7.2 Branchements et comptages particuliers

Sans objet.